

AFNIC

Rapport d'activité 2001

Avril 2002

AFNIC

Association Française pour le Nommage Internet en Coopération

Rapport d'activité 2001

I. Les adhésions

Au 31 décembre 2001, le nombre de membres de l'AFNIC s'élevait à :

- 1154 membres prestataires, dont 219 membres du comité de concertation « prestataires » (ou prestataires « option 1 »). Le nombre de prestataires est en hausse de 9 % par rapport à la fin de l'année précédente.

NB : on note une augmentation des cas affectant la situation juridique des prestataires (transferts d'activités, fusions, redressements et liquidations judiciaires¹). Ce sont 153 non renouvellements (résiliations y compris) compensés par 250 nouvelles adhésions.

- 74 membres utilisateurs, répartis à raison de :
 - 24 personnes morales, dont 14 membres du comité de concertation « utilisateurs »,
 - 50 adhérents personnes physiques, non membres du comité de concertation « utilisateurs ».
- 17 membres du collège international, adhérents de l'AFNIC en qualité de membres « correspondants » (au lieu de 11 en 2000).

II. Le bilan financier

Le montant total des ressources de l'exercice 2001 s'élève à 3,90 M€ et celui des charges à 3,89 M€.

a) Les produits

En 2001, la structure des ressources de l'AFNIC se partage entre :

- les cotisations des adhérents (18 % des ressources),
- les prestations (66 % des ressources, dont 41 % au titre des opérations sur les domaines, et 59 % au titre de l'entretien des domaines installés),
- les autres produits-subventions : DNSO, FFTI, redevances cédéroms... (5 % du total),
- les produits financiers (2 % du total),
- l'opération (de nature comptable) liée à la reprise de la provision constituée au titre de l'exercice précédent en vue du déménagement (9 % du total).

¹ Les créances devenues irrécouvrables liées aux redressements et aux liquidations judiciaires accusent une forte augmentation durant l'exercice 2001 (53 287 €) par rapport à l'exercice précédent (13 167 €).

b) Les charges

Les charges relatives au personnel (2 M€ contre 1,69 M€ en 2000) représentent 52 % (contre 49 % en 2000) du montant total des charges de l'exercice.

La structure des dépenses de l'année 2001 est essentiellement marquée par les conséquences de l'emménagement dans les nouveaux locaux de Saint Quentin en Yvelines, par les investissements afférents en équipements et matériels, et par les frais d'expertise et de conseil juridique liés aux évolutions des supports contractuels (convention, charte de nommage, ...) et aux actions judiciaires (voir III ci-après).

III. Activité de nommage

Les données chiffrées de l'année 2001 (au 31 décembre) se caractérisent par :

- un nombre de domaines installés de 148 665, ce qui représente une augmentation de 28 % par rapport à l'ensemble des domaines installés au 31 décembre 2000. L'objectif de 77 000 créations de domaines, fixé en octobre 2000 et ramené à 45 000 créations en cours d'année, n'a pas été atteint (39 897 créations, soit 71 % par rapport au nombre des créations en 2000). Ce tassement correspond au constat du ralentissement à l'échelle mondiale des enregistrements de domaines en 2001,
- 9 % par rapport à l'ensemble des domaines installés au 31 décembre 2001 ont fait l'objet d'un changement de prestataire,
- 5 % par rapport à l'ensemble des domaines installés au 31 décembre 2001 ont fait l'objet d'une suppression,
- un coût moyen de création de nom de domaine (adhésion non comprise) de 20,6 €, soit une baisse de 34 % par rapport à l'exercice 2000,
- une moyenne de 160 installations par jour ouvré.

Parmi les faits marquants, on retiendra :

juillet 2001 :

- Réorganisation de la charte de nommage de la zone « .fr » avec mise en place des transmissions de nom de domaine dans des cas précis d'opérations de patrimoine, de cession de marque, des suites de procédures collectives et en application de décisions de justice.
- Ouverture du cctld « .re ». Les autorités locales ont décidé la mise en œuvre d'un plan de nommage similaire à celui du « .fr » : mise en place des domaines publics « .re », « .asso.re », « .nom.re » et « .com.re ».

novembre 2001 :

- Levée de la limitation du nombre de noms de domaine par justificatif. Cependant, les noms de domaine relatifs aux conventions de nommage doivent conserver leur racine commune. Pour les domaines sectoriels, transfert à l'autorité administrative de la responsabilité de décider du nombre de noms de domaine attribuables à chaque demandeur.
- Accès direct des marques françaises ou étrangères (couvrant le territoire français) au « .fr » sous certaines conditions à savoir :
 - le champ « marque » doit être scrupuleusement observé,
 - la marque doit être enregistrée (déposée depuis plus de 6 mois).

Affaires contentieuses :

Les dossiers contentieux relatifs au nommage ont tous été réglés dans un sens favorable aux intérêts de l'AFNIC. On citera parmi les plus importants :

SEPT : « lhotellerie.fr » / FFT : « tennis.fr » / Groupe David Girard : « gay.fr » / Ifrance : « ifrance.fr » / Sony : « playstation.fr ».

D'autres contentieux n'ont pas encore donné lieu à décision de justice (La Folie Méricourt : « nic.fr » / Patrimoine : « patrimoine.fr » / SC3M : opération de promotion sous « .asso.fr »).

La plupart des requêtes et contestations se sont interrompues en phase pré-contentieuse.

Autres décisions relatives aux marques détenues par l'AFNIC :

- GÉNIC : rejet par l'INPI de l'opposition de la société VIAG Interkom pour une marque fondée sur la marque antérieure GENION,
- Harmonic : la décision d'abandonner cette marque a été prise par l'AFNIC, après avoir constaté la détention d'une marque communautaire identique antérieure.

IV. Formations

Sept sessions de formations pour un total de 225 prestataires ont été organisées en 2001 dans les locaux de l'AFNIC. Il n'y a pas eu de propositions de sessions de formation émanant des CCI, hors Ile de France.

Un nouveau système automatique d'inscription a été mis en place via l'espace adhérent. Il est désormais possible à tout prestataire de gérer son inscription jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation. Parallèlement, ce système permet la gestion automatisée des listes d'absents excusés ou non.

Par ailleurs, l'association a participé au niveau international à deux actions de formation FFTI (Formation de Formateurs en Technologie de l'Information), en partenariat avec l'UNESCO et l'AUF, en Algérie et au Sénégal.

V. Evolution des procédures

Les projets lancés en 2000 ont abouti :

août 2001 :

- Mise en œuvre d'un critère de qualité appuyé sur les taux d'erreurs techniques lors de l'installation des noms de domaine.

septembre 2001 :

- Procédure d'enregistrement sous « .fr » - vérification en ligne par l'AFNIC.
Dans un souci d'allègement de la procédure d'enregistrement de nom de domaine :
 - l'envoi préalable des justificatifs n'est plus nécessaire pour les domaines publics « .fr », « .asso.fr », « .tm.fr », « .re » et « .asso.re »,
 - le contrôle de l'identité du demandeur et de son droit au nom est vérifié en ligne à partir de bases publiques et privées, grâce à divers accords de partenariat.

Dans un premier temps, le service « societe.com » a été utilisé, puis remplacé par des accords d'accès aux bases des Greffes et de l'INPI. Ces deux types d'accès sont gratuits et permettent la vérification des demandes des sociétés tant au niveau Kbis que du dépôt des marques,

- parallèlement, un accord privé avec la société EAR France permet depuis juin 2001 de vérifier les demandes émanant des associations.
- Enregistrement des sociétés via les CFE (Centres de formalités des entreprises). Cette procédure en phase de test permet aux entreprises de profiter de leur immatriculation ou d'une modification administrative pour procéder à un pré-enregistrement de nom de domaine dans un CFE. L'entrepreneur dispose alors d'un délai de 15 jours pour transformer son pré-enregistrement en un véritable enregistrement par l'intermédiaire du prestataire de son choix. Trois CFE se sont portés volontaires (Créteil, Nanterre et Toulouse). Les premiers résultats portent essentiellement sur le dernier trimestre 2001 : CFE 92 : 9 saisies réalisées, pas de nom de domaine validé / CFE94 : 33 saisies effectuées, 6 noms de domaine ouverts.

VI. Evolutions techniques

Durant l'année 2001 un certain nombre de projets ont été réalisés ou sont encore en cours. Parmi les plus significatifs, on citera :

- Etude et organisation de la logistique du déménagement de l'AFNIC depuis le site de l'INRIA Rocquencourt vers celui de Saint Quentin en Yvelines : gestion des appels d'offres concernant l'infrastructure réseau, téléphonique et électrique, l'équipement de la salle machine (baies, courant stabilisé, climatisation, protection incendie) ; suivi et validation des travaux.
- Développement d'un système de certificats numériques X509 lié à une infrastructure de clés publiques - PKI - et un annuaire LDAP, afin d'authentifier les échanges entre l'association et ses adhérents ; ce développement touche à sa fin et passera en phase opérationnelle à partir de mars 2002.
- Développement d'outils d'aide à la validation des dossiers de demande de création de nom de domaine.
- Etude technique et fonctionnelle du protocole DNSSEC.
- Mise à niveau du serveur secondaire ns3 et du routeur sur le point d'échange du SFINX afin d'offrir un serveur DNS en IPv4 et IPv6.
- Migration de la plate-forme d'évaluation IPv6 de l'AFNIC vers une connectivité native via Renater2 avec des numéros IP officiels.
- Montage d'une nouvelle grappe de 2 serveurs (4 processeurs) avec SAN (Storage Area Network) permettant la migration du système d'information.
- Etude de l'arrivée d'une 2^{ème} connectivité Internet sur le site de Saint Quentin en Yvelines.
- Veille technologique : suivi et participation aux groupes de travail de l'IETF, du RIPE, du G6, du JRES ; études préliminaires en vue de la mise en place de la plate-forme d'évaluation de technologies émergentes (IPv6, ENUM, EUREG, DNSSEC).

L'année 2001 a donc été marquée par la migration de l'ensemble de l'infrastructure physique de l'AFNIC vers le nouveau site de Saint Quentin en Yvelines, l'amélioration de l'automatisation des opérations d'enregistrement ainsi que de la validation technique du protocole IPv6.

VII. Cybeosphere SA

En octobre 2001, Cybeosphere a réussi son tour de table d'investisseurs avec l'entrée au capital du Crédit Lyonnais Private Equity et du fonds C-Source, pour un montant d'environ 2 M€.

La structure de l'entreprise a changé avec la transformation de la SARL en SA avec directoire et conseil de surveillance, au sein duquel, conformément aux vœux du conseil d'administration, l'AFNIC aura un représentant.

VIII. Création du « .eu »

Parmi les faits marquants de l'année, on retiendra une forte implication de l'AFNIC dans la création du futur « .eu », qui s'est notamment traduite par :

- la proposition d'une solution d'hébergement (EUREG) de la plate-forme d'expérimentation du futur registre,
- l'appui apporté à de nombreux partenaires européens à leur action de promotion d'un « .eu » à valeur ajoutée auprès de l'Union européenne,
- la prospection de partenaires pour la mise en place d'EUREG, notamment auprès d'autres NIC européens.

Le projet EUREG

EUREG est un projet initié par l'AFNIC et ayant pour objectif de répondre à l'appel d'offre que lancera la Commission de l'Union européenne pour la gestion du ccTLD « .eu ». EUREG confirme la volonté de l'AFNIC de promouvoir la coopération et la communication au sein de la communauté Internet européenne.

Ce projet s'inscrit par ailleurs dans un projet de plate-forme expérimentale plus large susceptible de permettre :

- la validation des technologies émergentes liées aux pratiques du métier d'enregistrement de l'AFNIC,
- la valorisation et le transfert de ces technologies au profit du « .fr ».

Durant l'année 2001, l'AFNIC a apporté un concours actif à diverses réunions telles que :

- ec-pop (Européan Community Panel of Participants - « www.ec-pop.org ») organisée par la Commission de l'Union européenne,
- la table ronde sur le « .eu » organisée lors de l'assemblée générale de l'ICANN à Stockholm (30 mai 2001),
- l'étude d'un modèle technique et économique du « .eu » (août 2001),
- la première présentation publique de l'initiative EUREG à Bruxelles lors d'un meeting de l'ec-pop (27 septembre 2001),
- de nombreuses rencontres et visites de partenaires, notamment les NIC européens (italien, allemand, espagnol, finlandais, suédois...) en septembre, octobre et novembre,
- la réception à l'AFNIC de Mme Colette Flesch, député européen et rapporteur du « .eu » (27 novembre 2001).

IX. Actions internationales (autres que le « .eu »)

L'AFNIC a participé à de nombreuses réunions internationales relatives à l'évolution du nommage et aux enjeux économiques, politiques, juridiques et sociaux qui s'y rapportent.

Les thèmes majeurs en sont :

- Au niveau européen, dans le cadre du CENTR :
 - coordination entre les ccTLD de la zone Europe élargie,
 - échange d'expériences et observation de l'évolution des registres ccTLD,
 - analyse des implications légales liées aux contenus de ces bases de données et à la réglementation en vigueur : besoin de concilier la réglementation nationale à celle de l'Union européenne, et leur influence réciproque, internationalisation des médias spécifiques de l'Internet, expériences et approches diverses des registres européens,
 - promotion de la vision française du nommage dans un contexte dominant anglo-saxon,
 - formalisation des relations ccTLD et ICANN et des financements associés : contrat de services, coordination technique et gestion de la racine,
 - « re-délégations » en cours, suivi de la cohérence et de la stabilité de la base IANA des 242 TLD,
 - établissement de procédures ADR (Alternative Dispute Resolution) pour la gestion des conflits de noms de domaine,
 - suivi du déploiement de protocoles émergents : ENUM, DNS sécurisé, IPv6...
- Au niveau de l'ICANN :
 - l'internationalisation et la promotion du multilinguisme,
 - l'implication des ccTLD dans le processus d'internationalisation ICANN, et le souci de parvenir à une stabilisation de l'Internet,
 - l'évolution du nommage IDN (International Domain Name) prenant en compte les diverses langues et cultures,
 - rédaction de documents en français, de l'information " gouvernance " sur le site Web « www.gouvernance-internet.com.fr »,
 - poursuite de l'animation d'un groupe de travail réunissant les acteurs français de l'Internet (gt-international@nic.fr) dont le but est d'élaborer une position cohérente française au plan international (6 réunions en 2001).

L'AFNIC a participé et apporté sa contribution à de nombreuses réunions :

- 2 réunions régionales entre ccTLD et ICANN : Hawaii (30-31 janvier) et Genève (19-20 février), cette seconde réunion étant en plus associée à un séminaire OMPI consacré aux ccTLD. La présidence de la réunion de Genève était assurée par l'AFNIC.
- 4 conférences annuelles d'ICANN, au cours desquelles ont également eu lieu les réunions des ccTLD : Melbourne (9-13 mars), Stockholm (1-4 juillet), Montevideo (5 -10 septembre) et Los Angeles (12-16 novembre).
- 4 assemblées générales du CENTR à Guernesey (22-23 février), Copenhague (10-11 mai), Bled (20-21 septembre) et Luxembourg (17-18 décembre). E. Porteneuve, consultante de l'AFNIC, siège au « Name Council » du DNSO en tant qu'élue

européenne, soutenue par le CENTR et assure la présidence du groupe de travail sur IANA.

- 2 réunions statutaires du groupe des affaires légales et réglementaires à Helsinki (2 juillet) et Salzbourg (9 octobre), plus une réunion ad hoc à Francfort (10 octobre 2001).

L'AFNIC a reçu deux visites de représentants de l'ICANN : la première, du président Michael Roberts (16 février). La seconde, le 25 avril, du nouveau président Stuart Lynn, de l'ancien président Michael Roberts, d'Andrew McLaughlin, conseiller légal responsable des affaires politiques d'ICANN et d'Herbert Vitzthum, chargé des affaires ccTLD.

Dans le domaine des procédures internationales d'arbitrage, une réunion s'est déroulée à Paris avec le Secrétaire général de la Cour d'Arbitrage de la Chambre Internationale du Commerce dans le cadre de l'étude des possibilités de conférer une forme légale au contrat ccTLD - ICANN. Cette démarche s'est poursuivie avec l'ancien président de la Cour d'arbitrage d'ICC au cabinet White & Case à Paris. Cette étude a été menée conjointement avec le juriste de l'AFNIC et un juriste de Nominet, et a produit un rapport présenté au comité des affaires légales et réglementaires du CENTR.

Parmi les autres réunions de concertation reliées aux affaires internationales, on notera :

- la visite à Paris (26 avril) du président du conseil d'administration du registre danois, Mads Bryde Andersen,
- de nombreuses réunions de coordination européenne entre différents groupes d'experts européens, pour la définition du registre « .eu »,
- la réunion OMPI à Genève (20 février), à Bruxelles (23 avril) et avec l'UIT à Genève (6-7 décembre),
- de nombreuses sessions de travail au « Name Council » du DNSO et au comité administratif des ccTLD.

On rappellera enfin que l'AFNIC a été retenue dans le cadre d'un appel d'offre international pour les services du secrétariat DNSO de l'ICANN. Bien que le contrat ne soit toujours pas signé, le secrétariat DNSO est assuré de manière plus structurée par l'AFNIC depuis septembre 2001.

X. Actions de communication

Actions menées par l'AFNIC en 2001 :

- participation aux 5èmes Rencontres d'Autrans organisées par l'ISOC France et parrainage de la manifestation (janvier),
- participation au Salon des Entrepreneurs : animation d'un stand et de trois ateliers de création + organisation d'une conférence sur Internet et le Droit (février),
- campagne d'adhésion des utilisateurs à l'AFNIC (mars / avril) : encarts presse (Le Monde / Les Echos) et mailing : plus de 100 organisations contactées (fédérations, groupements...) : 15 intéressées, 4 adhésions,
- opération « .asso.fr » / « .asso.re » (juin / décembre) pour participer au centenaire de la Loi du 1er juillet 1901 : 1000 créations gratuites,
- réalisation de GénIC, support d'information aux utilisateurs, et de fiches d'information dans le cadre du projet de pré-enregistrement via les CFE,

- à l'occasion du Congrès des Maires de France (novembre) : réalisation et distribution d'un cédérom sur Internet (3000 exemplaires) et insertion d'un texte d'information sur l'enregistrement des communes en « .fr » dans le journal du Congrès,
- campagne d'information « .fr, l'espace de confiance » : encarts dans Internet professionnel, 01 Informatique, LesEchos.net (octobre / décembre).

Communication avec les médias :

Ont fait l'objet de communiqués de presse en 2001 :

- les résultats de l'opération d'enregistrement gratuit des particuliers en « .nom.fr » (janvier)
- la position de l'AFNIC sur les noms de domaine accentués (mars)
- l'ouverture de l'enregistrement sous « .re » (juin)
- le lancement de l'opération « .asso.fr » / « .asso.re » (juin)
- la suppression de l'envoi du justificatif à l'AFNIC (septembre)
- l'enregistrement des marques sous « .fr » et la suppression de la limitation du nombre d'enregistrement par justificatif (novembre)

Informations diverses :

- mise à disposition d'un questionnaire d'auto-évaluation à destination des prestataires (disponible sur le site avant le téléchargement de la convention d'adhésion),
- création d'un logo " adhérent AFNIC " utilisable par les adhérents (il sera téléchargeable sur le site de l'AFNIC début 2002 avec l'arrivée du nouveau site Web),
- réalisation d'un argumentaire « .fr, l'espace de confiance » utilisable par tous les prestataires et disponible sur la page d'accueil de l'AFNIC (« arguments de vente » demandés par certains prestataires),
- enregistrement de " afnic.fr ", suite à l'assouplissement de la charte (mais pas de communication sur cette URL, seul un re-routage sur le site officiel est effectué).

XI. La vie de l'association

Déménagement

En mars 2001, l'AFNIC a emménagé dans de nouveaux locaux à Saint Quentin en Yvelines. Cette opération avait été rendue nécessaire par l'exiguïté des surfaces occupées précédemment sur le site de l'INRIA-Rocquencourt. Malgré les difficultés inhérentes à une telle opération, celle-ci s'est déroulée dans d'excellentes conditions, grâce à la compétence de l'équipe technique et à la mobilisation et au dévouement de l'ensemble des personnels.

Les instances

- Les instances délibératives se sont réunies respectivement les 6 avril, 11 mai et 26 octobre (conseil d'administration) et le 11 mai 2001 (assemblée générale ordinaire).

- Les instances consultatives se sont réunies selon l'échéancier ci-après : comités de concertation " prestataires" et "utilisateurs" : les 15 mars et 27 septembre. Un comité supplémentaire pour les utilisateurs s'est tenu le 28 juin.

La réunion annuelle du collège international s'est tenue les 9 et 10 mai à l'UNESCO à Paris et dans les locaux de l'AFNIC à Saint Quentin en Yvelines. Le nombre de membres de ce collège est en forte augmentation. Il est passé de 11 membres fin 2000 à 18 fin 2001. Ses membres proviennent de 15 pays différents, 8 NIC sont représentés.

Deux axes de collaboration ont été choisis lors de la réunion du 10 mai : formation de formateurs et construction d'un NIC générique sur la base des technologies AFNIC.

Une formation FFTI a eu lieu depuis à Dakar en décembre 2001 et la construction d'un NIC générique est programmée pour mars 2002 dans les locaux de l'AFNIC.

Fonctionnement

- Approbation du règlement intérieur par le conseil d'administration (mai 2001).
- Renouvellement des membres élus au conseil d'administration lors de l'assemblée générale du 11 mai 2001 et réélection du président M. Guy Aubert lors du conseil d'administration qui a suivi.
- Consultations des prestataires sur l'évolution des tarifs 2002 (maintien ou suppression de la différenciation option 1 et option 2) et décision du conseil d'administration :
 - prestataires option 2 : ils se sont réunis pour la première fois le 17 septembre à Paris,
 - prestataires option 1 : le comité de concertation s'est exprimé le 27 septembre
 - prestataires option 1 et option 2 : ils ont été invités à débattre sur la liste de discussion « fai-rep@nic.fr »,
 - décision du conseil d'administration le 26 octobre : maintien des prestataires option 1 et option 2, tarif unitaire unique pour les opérations sur les domaines et l'entretien.
- Mise en place d'un groupe de travail tripartite composé des représentants des prestataires et des utilisateurs au CA ainsi que de deux représentants du gouvernement afin de réfléchir à des propositions d'évolution de la composition du CA et de la répartition des droits et des devoirs des membres (décision du conseil d'administration du 26 septembre 2001 suite aux demandes des membres de l'association).
- Refonte de la convention d'adhésion 2002 (novembre 2001).

Les personnels

Au 31 décembre, l'AFNIC comptait 35 personnes dont 3 fonctionnaires détachés et 2 CDD (34 personnes en décembre 2000).

Conclusion

En apportant un souci constant à faire évoluer la charte de nommage, à améliorer les procédures de nommage et les services offerts aux acteurs de l'Internet, l'association ne s'est pas comportée

uniquement en gestionnaire de la zone « .fr » mais à voulu être un interlocuteur à l'écoute des acteurs de l'Internet.

Dans un environnement technologique et géopolitique en constante évolution, l'AFNIC doit faire preuve de réactivité et se comporter de manière de plus en plus prospective.

De ce point de vue, l'année 2001 a constitué pour l'association une période de forte activité dans chacun de ses axes d'intervention, notamment technique et international.

L'AFNIC est devenue un centre de compétences et de moyens susceptibles de répondre aux besoins de ses membres et d'éclairer leurs choix.

ANNEXE : tableaux 1 à 25

Bilan 2001

- **1154 prestataires au 31 décembre 2001 :**
 - 1057 prestataires au 31 décembre 2000 , dont 153 n'adhèrent plus en 2001 (non renouvellements, liquidations, fusions, ...)
 - nouveaux en 2001 : 39 option 1 et 211 option 2
- **148 665 domaines dans la zone « .fr » au 31 déc. 2001 :**
 - 39 897 créations en 2001 soit 71 % par rapport aux créations en 2000
 - 28 % d'augmentation par rapport à l'ensemble des domaines au 31 décembre 2000 (115 700)
- **6 932 suppressions de domaines :**
 - 4,7 % par rapport à l'ensemble des domaines dans la zone « .fr » au 31 déc. 2001
- **13 375 changements de prestataires :**
 - 9 % par rapport à l'ensemble des domaines dans la zone « .fr » au 31 déc. 2001
- **20,6 €HT coût moyen de création** (adhésions non comprises) :
 - 34% de baisse par rapport à l'année 2000
- **160 installations en moyenne par jour ouvré en 2001** (225 en 2000)
- **Personnel : 35 permanents fin décembre 2001** (34 en décembre 2000)
- **Ressources : 3,9 M€**(3,6 M€ en 2000)

tableau 1

Evolution du nombre de prestataires ayant adhéré au NIC France / AFNIC

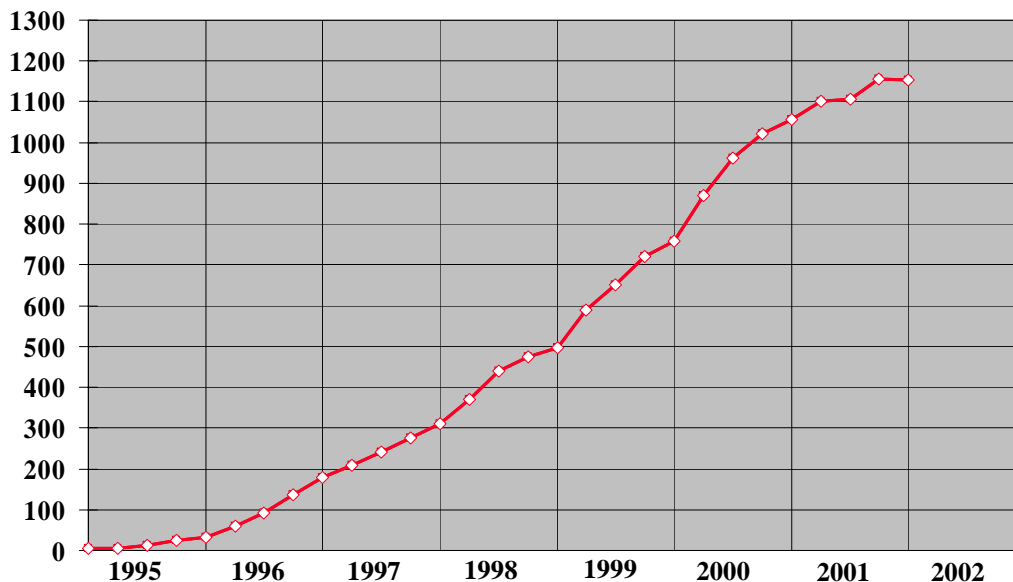


tableau 2

Evolution du nombre de prestataires ayant adhéré au NIC France/AFNIC

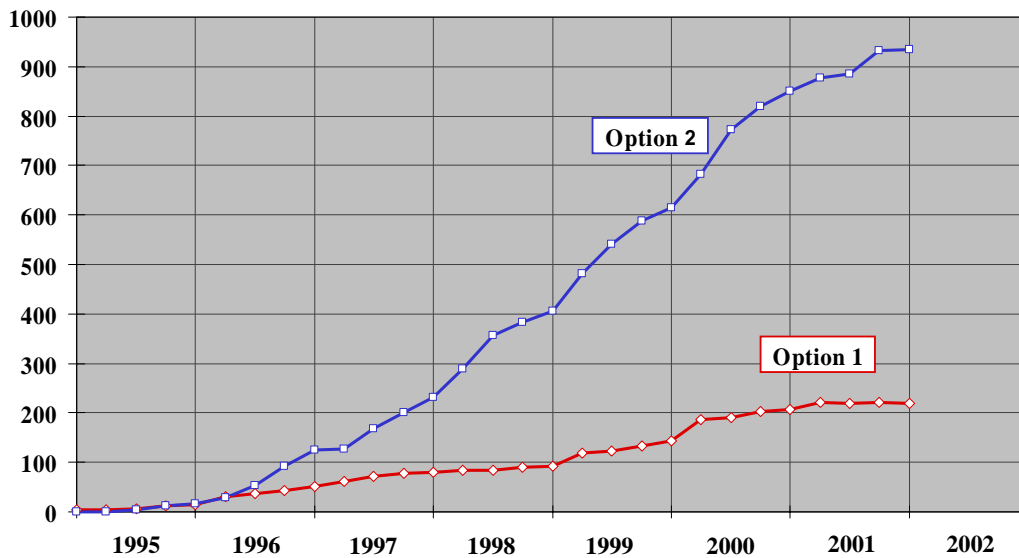


tableau 3

Evolution du nombre de domaines Internet en France

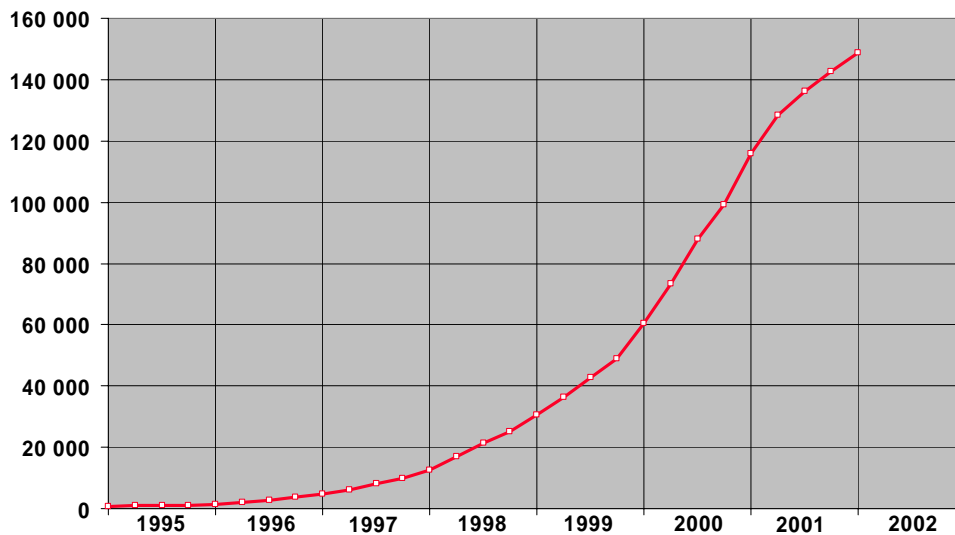


tableau 4

Création de domaines répartition entre option 1 et option 2

	Option 1	Option 2
1995	96% (706)	4% (29)
1996	89% (3 148)	11% (395)
1997	88% (7 806)	12% (1 092)
1998	83% (14 804)	17% (3 087)
1999	88% (27 243)	12% (3 741)
2000	89% (50 224)	11% (6 005)
2001	87% (34 909)	13% (4 988)

tableau 1

Répartition du nombre de domaines (148 665) par domaines publics ou sectoriels au 31 décembre 2001

- « .fr » publics :
 - .FR : 80,4 % (79,1 % au 31/12/00)
 - .COM.FR : 5,5 % (6,5 % au 31/12/00)
 - .NOM.FR : 5,2 % (5,4 % au 31/12/00)
 - .TM.FR : 4,3 % (5,0 % au 31/12/00)
 - .ASSO.FR : 3,4 % (2,8 % au 31/12/00)
- « .fr » sectoriels :
 - .EXPERTS-COMPTABLES.FR : 0,3 % (0,3 % au 31/12/00)
 - .AVOCAT.FR / .BARREAU.FR : 0,2 % (0,2 % au 31/12/00)
 - .CCI.FR : 0,1 % (0,1 % au 31/12/00)
- autres « .fr » (publics et sectoriels) : 0,5 % (0,6 % au 31/12/00)
- « .re » : 0,07 % (101 domaines)

tableau 6

Evolution de la charte de nommage

- Refonte de la charte de nommage « .fr » avec acceptation de la transmission de noms de domaine sous certaines conditions juridiques
- Mise en place de la charte « .re » et ouverture du ccTLD « .re »
- Nombre de domaines illimité par justificatif
- Acceptation sous « .fr » des marques enregistrées à l'INPI

tableau 7

Charte de nommage : jurisprudence sous « .fr »

- Bilan 2001 :
 - Charte :
 - modification de la forme de la charte pour une meilleure compréhension
 - modification du fond : la transmission du nom de domaine
 - Convention :
 - meilleur encadrement des relations prestataires/AFNIC
 - meilleure prise en charge des opérations de transfert d'activités entre prestataires, cession d'activité et règlement de procédures collectives
 - Contentieux :
 - 4 contentieux tous réglés à l'avantage de l'AFNIC
 - confirmation de la neutralité de l'AFNIC dans les relations directes entre organismes demandeur
 - validation de la charte de nommage

tableau 8

Engagement de qualité du « .fr » (1)

Mise en œuvre d'un critère de qualité appuyé sur les taux d'erreurs techniques lors de l'installation d'un nom de domaine : DNS non prêt

- Statistiques disponibles depuis janvier 99
- Mise en œuvre août 2001 :
 - critère retenu : taux de DNS non prêts / nombre d'opérations relevé sur les derniers six mois
 - seuil de référence : 5,2% = taux moyen d'erreurs techniques
 - affichage sur le site Web de l'AFNIC, d'un signe distinctif pour les prestataires satisfaisant à l'indice de qualité technique (taux inférieur au taux moyen d'erreurs), mis à jour mensuelle de l'affichage

tableau 9

4.1 Engagement de qualité du « .fr » : bilan du critère de qualité technique (2)

Mise en œuvre d'un critère de qualité appuyé sur les taux d'erreurs techniques lors de l'installation : DNS non prêt

28/09/01	prestataires option1		prestataires option 2	
*	97	(44,5 %)	342	(37,4 %)
(aucun symbole)	78	(35,8 %)	173	(18,9 %)
ND	43	(19,7 %)	399	(43,7 %)
total	218	(100 %)	914	(100 %)

- * : taux d'erreurs inférieur ou égal à 5,2%
aucun symbole : taux d'erreurs supérieur à 5,2%
ND : information non disponible (ancienneté inférieure à six mois ou aucune opération effectuée sur les derniers 6 mois)

tableau 10

Procédure d'enregistrement sous « .fr » : vérification en ligne par l'AFNIC

- Procédure :
 - appliquée depuis le 1^{er} septembre 2001
 - concerne les enregistrements des noms de domaine :
 - sous « .fr », « .tm.fr » et « .asso.fr »,
 - soit 99% du nombre d'enregistrements
 - le prestataire envoie uniquement la lettre d'engagement
 - vérification des saisies à partir des bases de données : infogreffe, euridile, icimarkes, 3617 sirene, refasso et Journal Officiel

tableau 11

Enregistrement des sociétés via les CFE – support d'information GénIC

- Objectif : permettre le pré-enregistrement d'un nom de domaine lors d'une formalité administrative d'entreprise
- Période de test à partir de fin juin 2001 :
 - 3 CFE volontaires (Créteil, Nanterre, Toulouse)
 - 42 noms de domaines saisis dont 6 finalement installés
- Support d'information GénIC, développé dans le cadre du partenariat AFNIC / CCI :
 - guide sur l'enregistrement d'un nom de domaine, notamment dans la zone « .fr »
 - installation sur les bornes des CFE partenaires et sur le site de l'AFNIC sous <http://www.afnic.asso.fr/le-guide>
- Planning 2002 :
 - convention AFNIC – ACFCI afin de formaliser les relations avec les CCI/CFE
 - ouverture aux autres CFE après une période d'information et de formation

tableau 12

Authentification des échanges prestataires – AFNIC PKI (Public Key Infrastructure)

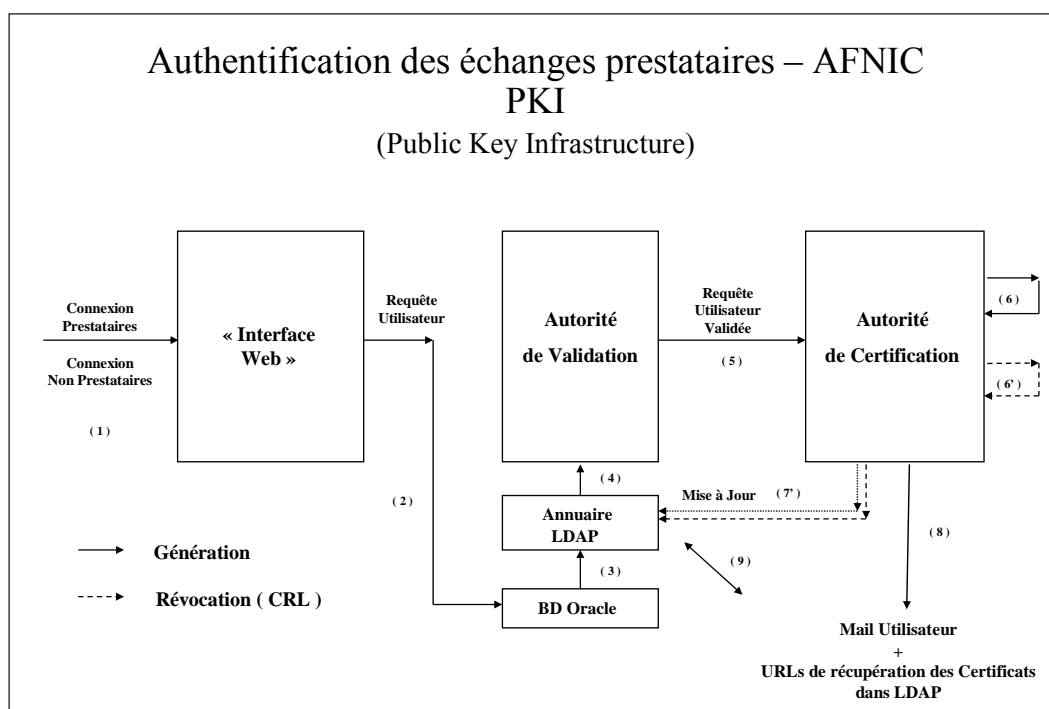


tableau 13

IPv6

• Activités IPv6 de l'AFNIC

- L'AFNIC membre du G6 (groupe français des expérimentateurs d'IPv6)
- 3 ingénieurs AFNIC parmi les membres du G6 co-auteurs du livre IPv6 (O'Reilly)
- L'AFNIC participe activement aux groupes de travail IETF et RIPE liés au DNSv6
- Expertise DNSv6 au sein de la communauté IPv6 en France
- Formation IPv6 de base pour tous les prestataires
- Formations et cours IPv6 dans le cadre du partenariat AFNIC-G6
 - Communauté académique (Renater)
 - RIPE Meeting
- Formations spécifiques IPv6 pour les prestataires option 1 (la première : 11-12/04)
- Offre de service DNSv6 secondaire sur les reverses
- Offre de service de 'cache forwarder' DNSv6 : service très utile pour les sites qui ne communiquent qu'en IPv6 pendant la période de test
- Collaboration étroite avec Renater pour la mise en place et la supervision des services DNS/IPv6

tableau 14

ENUM

- Stocker dans l'arborescence DNS de l'INTERNET les numéros de téléphone
- RFC 2916 publié en septembre 2000
- Création d'une arborescence DNS spécifique
 - e164.arpa déléguée a RIPE
- Création d'un enregistrement DNS spécifique
 - NAPTR
- Groupe de travail ITU SG2/WP1/2

tableau 15

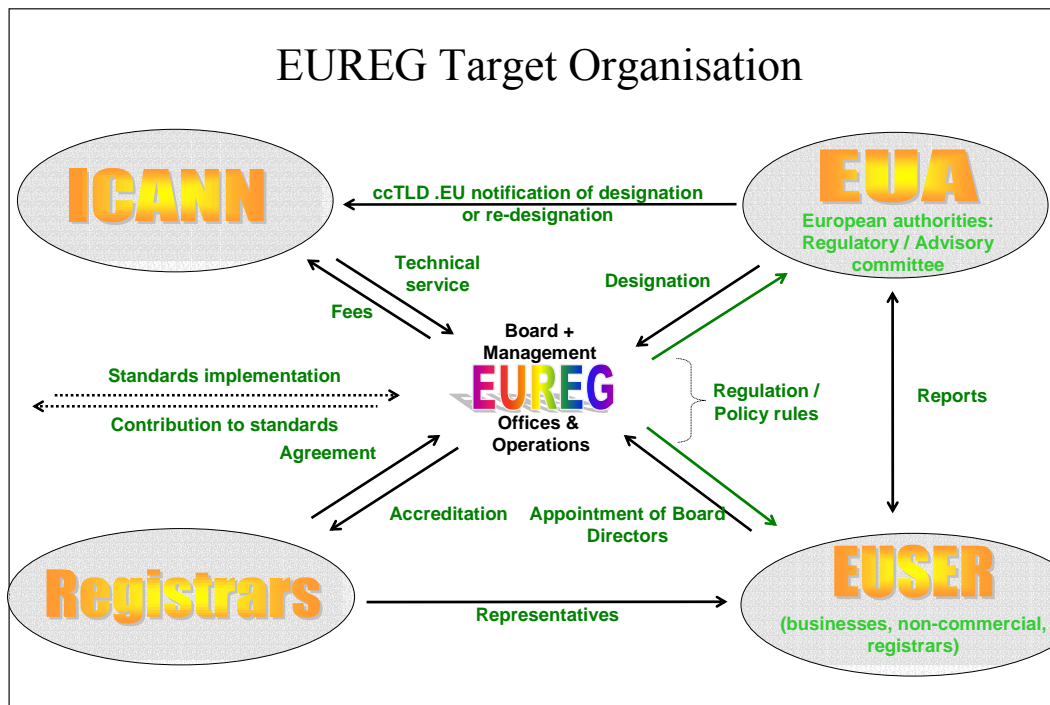


tableau 16

EUREG

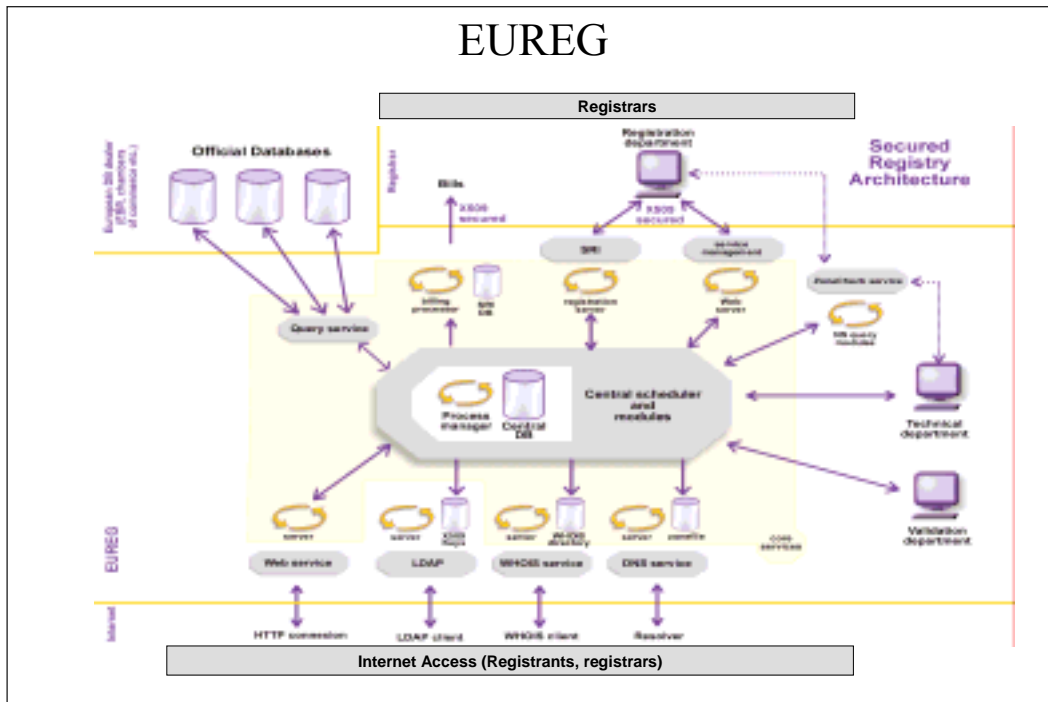


tableau 17

CENTR

(Council of European TLD Registries)

<http://www.centri.org/>

- Assemblées générales :
 - 22 - 23 février à Guernesey (9^{ème} AG)
 - 10 - 11 mai à Copenhague (10^{ème} AG)
 - 20 - 21 octobre à Bled (11^{ème} AG)
 - 17 - 18 décembre à Luxembourg (12^{ème} AG)
- Elections des membres du bureau (Guernesey)
- Sujets traités :
 - mission CENTR
 - contrat, services et financement ICANN
 - ccTLD collègue et DNSO
 - création « .eu »
 - groupe de travail juridique

tableau 18

Evolution ICANN

(Internet Corporation for Assigned Names and Numbers)

- Ouverture des 7 nouveaux gTLD
 - en 2001 :
 - « .biz » et « .info » TLD génériques
 - « .name » pour les particuliers
 - « .museum » pour les musées
 - « .aero » pour l'industrie du transport aérien
 - « .coop » pour les coopératives
 - prévu 2002 :
 - « .pro » en négociation pour les professionnels (avocats ...)
- Contrat de gestion Verisign-ICANN de « .com », « .net » et « .org » :
 - « .org » : fin du contrat au 31 décembre 2002
 - « .net » : fin du contrat au 30 juin 2005
 - « .com » : fin du contrat au 10 novembre 2007

tableau 19

Site Web « Gouvernance Internet » <http://www.gouvernance-internet.com.fr>

- Objectif : site de vulgarisation, en français, des informations sur la gouvernance de l'Internet et l'évolution de l'ICANN
- Comporte 4 thèmes :
 - les dernières nouvelles
 - des informations générales
 - des dossiers ponctuels (le GAC, membres « at large », dossier « .eu », ...)
 - calendrier des réunions internationales

tableau 20

Gestion du secrétariat DNSO

(Domain Name Supporting Organization)

<http://www.dnso.org/>

- Historique du secrétariat DNSO :
 - point d'échange d'informations pour la mise en place du Conseil de Nom de l'ICANN
 - gestion intérimaire assurée par l'AFNIC depuis le 6 juin 99
- Appel d'offre lancé par l'ICANN le 14/06/01, clôturé le 23/06
- Choix définitif de la proposition AFNIC fait le 3 août (8 candidatures), approuvé par le Conseil de Nom du 16 août
- Proposition AFNIC :
 - logistique et gestion technique : AFNIC
 - secrétariat administratif : Lodger (Glen de Saint Géry)
 - budget global 750 kF, ramené à 450 kF (-300 kF du Conseil général des Yvelines)

tableau 21

Groupe de travail « international » animé par l'AFNIC

- Objectif : soutien à l'élaboration de la position française au plan international
 - traite des problèmes de nommage, d'adressage, de la représentation /initiatives françaises ...
 - regroupe les membres intéressés des deux comités de concertation
 - ouvert aux non adhérents de l'AFNIC
- Réunions 2001 à Paris (ministère de l'industrie) :
 - février, avril, juin, octobre, novembre
- Forum : gt-international@nic.fr
- Comptes-rendus : disponibles dans l'espace adhérent
<http://adherent.nic.fr/>

tableau 22

Collège international de l'AFNIC

- 18 membres dont 8 NIC :

ANRT, Maroc	NIC-MG, Madagascar
Cerist, Algérie	NIC Mauritanie
CNI, Tunis	NIC Sénégal
Gecos, Algérie	Operatel Cameroun
INI, Algérie	Promo NTIC, Mali
INPHB, Côte d'Ivoire	Soli.Net, Algérie
Lania, Mexique	STT, Tchad
Medixine Oy, Finlande	Swan Informatique, Algérie
NIC Albanais	UANL Villacero, Mexique
- Formations :
 - formation des formateurs en technologie de l'Internet (FFTI) à Dakar en décembre 2001
 - projet : formation/construction d'un NIC « générique » dans les locaux de l'AFNIC du 25 au 29 mars 2002
- 2^{ème} réunion du collège :
 - le 9 mai à l'UNESCO et le 10 mai 2001 dans les locaux de l'AFNIC

tableau 23

Composition du conseil d'administration

- Guy AUBERT, désigné par l'INRIA, président
 - Pierre-Yves SAINT, désigné par l'INRIA
 - Pierre-Yves JOLIVET, désigné par le ministère chargé des télécommunications
 - Vincent THERY, désigné par le ministère chargé de l'industrie
 - Claude RIBEYROL, désigné par le ministère chargé de la recherche
 - Thierry LOUAIL, Eritel représentant élu des prestataires
 - Francis PIET, NordNet, représentant élu des prestataires
 - Gérard LADOUX, ACSEL, représentant élu des utilisateurs
 - Christian FRANÇAIS, ACFCI, représentant élu des utilisateurs
 - Ahmedou Ould HAOUBA, NIC Mauritanie, représentant élu du collège international
- Commissaire du gouvernement : Jean-Claude GORICHON

tableau 24

L'équipe AFNIC au 31 décembre 2001
35 personnes : 3 fonctionnaires détachés, 30 CDI et 2 CDD

- **Directeur général :**
Jean-Yves BABONNEAU
- **Directeur technique :**
Annie RENARD
- **Secrétariat :**
Maria LEVIGNERON
- **Ingénierie :**
Philippe LUBRANO, responsable
Michael BRUNEAU
Rahim DJAFFAR
Olivier GUILLARD
Mathieu HAMEL
Vincent LEVIGNERON
Erwan MAS
Jean-Philippe PICK
Philippe RENAUT
Malek SHABOU
Mohsen SOUSSI
François TIGEOT
Pierre VASSOUT
- **Interface prestataires :**
Isabel TOUTAUD, responsable
Frédérique BATEAU
Jean-Baptiste BOUQUET
David CHANSARD
Hervé COSQUER
Laure GRASSOT
Catherine JEAN
Gilles LACAILLE
Sophie PEREZ
Bruno PETIT
Corinne POILLEUX
- **Administration/comptabilité**
Heide REBOUL, responsable
Laurence CLEMENT
Yvan COULOMBIER
Agnès FRAPY
Benoît GUIGNARD, comptabilité
- **Communication**
Marine CHANTREAU, responsable
David BAROU
Patricia SERGENT

tableau 25